



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-105**

Objet :

**Vote du budget primitif 2018.
Régie Municipale d'Electricité**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-Louis – DEBEAUCHE Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie (arrivée à 18h35) – DEJEAN Anne Marie (départ à 19h50) – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

Pouvoirs :

SOREL Joëlle à BLANES Michel – LABEUR Martine à VAILHE Bruno – BIESSE Frédérique à FALZON Serge – CABOCHE Chrystelle à SOTO Jean-François – PANTALEONE Alexandra à DURAND Véronique – EDMOND-MARIETTE Gérard à GOMEZ René – LECOMTE Olivier à DEJEAN Anne-Marie – SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

Convocation du 6 décembre 2017

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Olivier SERVEL, adjoint délégué, présente et commente les données financières aux membres de l'assemblée du budget primitif 2018 de la Régie Municipale d'Electricité :

Section Fonctionnement

Dépenses	4 172 452,84 €
Recettes	4 172 452,84 €

Section Investissement

Dépenses	1 005 296,73 €
Recettes	1 005 296,73 €

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

✓ **APPROUVE** le Budget Primitif 2018 de la Régie Municipale d'Electricité.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20171212-DEL2017-105-DE
Date de télétransmission : 13/12/2017
Date de réception préfecture : 13/12/2017